01 BP 348 Cotonou Tél.: +229 21 30 06 83

Fax: +229 21 30 57 95

www.enseignementsuperieur.gouv.bj

N° 29 08 MESRS/DC/SGM/DBSU/SFE/SA

Cotonou, le 17 JUIL 2019

COMMUNIQUE

(A afficher)

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) communique :

L'Ambassade du Royaume du Maroc met à la disposition de la République du Bénin, soixante-dix (70) bourses d'études destinées aux étudiants désireux de poursuivre une formation dans les établissements publics marocains d'enseignement supérieur, technique et professionnel, au titre de l'année académique 2019-2020.

Les bénéficiaires desdites bourses sont astreints aux obligations suivantes :

Au Bénin : Se conformer strictement aux prescriptions de la nouvelle orientation de gestion des bourses étrangères à savoir :

a. S'engager solidairement avec ses parents à supporter pendant toute la durée de la formation un complément de bourse annuel de deux cent quarante mille (240 000) francs CFA libérable par cycle de deux ans.

Cet engagement doit être authentifié par un acte notarié.

b. Libérer effectivement avant la mise en route de l'étudiant sélectionné un complément de bourse équivalent aux deux (02) premières années de séjour soit quatre cent quatre-vingt mille (480 000) francs CFA.

Au Maroc

- Se conformer strictement aux lois en vigueur dans ce pays ;
- Accepter de poursuivre les études dans la filière de formation retenue par la Partie marocaine.

I- Conditions d'admission

1-Bacheliers

- être titulaire du baccalauréat de l'année 2019 ou à défaut 2018 obtenu avec la mention « Très bien », « Bien » ou « Assez-bien »;
- être âgé de vingt-trois (23) ans au plus au 31 décembre 2018 ;
- posséder toutes ses facultés physiques et mentales ;
- ne pas être boursier en cours d'étude dans les Universités nationales du Bénin.

2-Candidats aux cycles de Master et de Doctorat

- être titulaire d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la filière demandée dans une Université publique ou un établissement agréé avec la mention Bien au moins ;
- être titulaire du master ou d'un diplôme d'études supérieures reconnu équivalent, donnant accès à la formation demandée dans une Université publique ou un établissement agréé avec la mention Bien au moins;
- ne pas être boursier dans les Universités nationales du Bénin ;
- posséder toutes ses facultés physiques et mentales ;
- obtenir une lettre d'admission ou une d'inscription d'une université marocaine;
- les candidats à ces deux cycles doivent préciser la filière et l'établissement demandés. A cet effet, ils sont invités à consulter le site web <u>www.ensup.gov.ma</u>.

 Les dossiers des candidats répondant aux conditions générales sont soumis, pour attribution, aux commissions pédagogiques et scientifiques des établissements de formation demandés. Lesquelles commissions sont seules habilitées à statuer sur l'inscription définitive des candidats.

II- Dossier de candidature

> Bacheliers

- 1- Un (01) formulaire de candidature (téléchargeable sur le site web de l'AMCI à travers le lien <u>www.amci.ma/fcf.pdf</u>) dûment rempli ;
- 2- Deux (02) copies légalisées du diplôme ou de l'attestation de réussite du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- 3- Deux (02) copies légalisées du relevé de notes du baccalauréat ou diplôme équivalent;
- 4- Une (01) copie légalisée du certificat de nationalité;
- 5- Un (01) casier judiciaire récent ;
- 6- Deux (02) copies légalisées de l'extrait d'acte de naissance;
- 7- Deux (02) copies légalisées du passeport ou de la Carte Nationale d'Identité;
- 8- Un (01) certificat médical délivré par les services de la santé publique attestant l'aptitude physique du candidat et certifiant qu'il est vacciné et n'est atteint d'aucune maladie contagieuse ou aiguë, ou porteur d'une pandémie notamment la tuberculose (le candidat pouvant être astreint à une contre visite médicale dès son arrivée au Maroc);
- 9- L'original du test VIH;
- 10- Deux (02) photos d'identité récentes en couleur comportant au verso le nom, prénom et nationalité du candidat;

11- Une chemise dossier cartonnée à rabat ;

> Candidats aux cycles de Master et de Doctorat

- 1- Un (01) formulaire de candidature (téléchargeable sur le site web de l'AMCI à travers le lien www.amci.ma/fcf.pdf) dûment rempli ;
- 2- Deux (02) copies légalisées des diplômes de formation supérieure ;
- 3- Deux (02) copies légalisées des relevés de notes de toutes les années de formation et des programmes d'études poursuivies;
- 4- Une (01) copie légalisée du certificat de nationalité;
- 5- Un (01) casier judiciaire récent ;
- 6- Deux (02) copies légalisées de l'extrait d'acte de naissance;
- 7- Deux (02) copies légalisées du passeport ou de la Carte Nationale d'Identité;
- 8- Un (01) certificat médical délivré par les services de la santé publique attestant l'aptitude physique du candidat et certifiant qu'il est vacciné et n'est atteint d'aucune maladie contagieuse ou aiguë, ou porteur d'une pandémie notamment la tuberculose (le candidat pouvant être astreint à une contre visite médicale dès son arrivée au Maroc);
- 9- L'original du test VIH;
- 10- Deux (02) photos d'identité récentes en couleur comportant au verso le nom, prénom et nationalité du candidat;
- 11- Deux (02) copies légalisées de la lettre d'admission ou d'inscription de l'Université d'accueil au Maroc;
- 12- Un exemplaire de mémoire/thèse de fin d'études/projet de thèse de doctorat ;
- 13- Une chemise dossier cartonnée à rabat ;

Un répertoire indicatif des établissements publics marocains d'enseignement supérieur précisant les filières de formation, les conditions d'admission, la durée des études et les diplômes délivrés est disponible sur les sites web :

- www.amci.ma;
- www.enssup.gov.ma;
- www.men.gov.ma;
- www.ofppt.ma.

Pour tous autres renseignements complémentaires, les candidats devront s'adresser au Service des Formations à l'Etranger de la Direction des Bourses et Secours Universitaires (DBSU).

La date limite de dépôt de dossier à la Direction des Bourses et Secours Universitaires (DBSU) est fixée au mercredi 31 juillet 2019 à 17 heures 30 minutes au Service des Formations à l'Etranger au bureau 301.

NB: Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Daton MEDENOUSecrétaire Général du Ministère